HABILITER UN UTILISATEUR SERVICE AIDES FINANCIERES D'ACTION SOCIALE (AFAS)

Vous êtes administrateur de Mon Compte Partenaire ou responsable d'habilitation de votre groupe. Cette fiche vous guide pas à pas pour la création de vos utilisateurs.



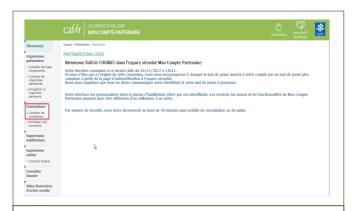
N°1 Connectez-vous sur <u>www.caf.fr</u> puis cliquer sur l'onglet "Partenaires" en haut.



 $N^{\circ}2$ Sélectionnez dans la rubrique " Accès direct " l'onglet "Mon Compte Partenaire"



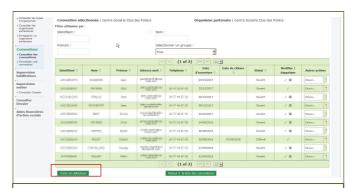
N°3 Saisissez votre identifiant et votre mot de passe (transmis par mails par la CAF).



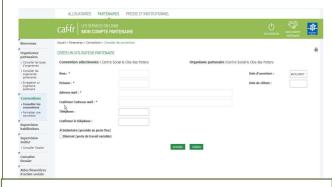
N°4 Cliquez sur "Consulter les conventions " dans le menu de gauche.



N°5 Repérez la convention active dans la liste. Dans la colonne "Autres actions", cliquez sur "Choisir" et sur "Utilisateurs" dans le menu déroulant.



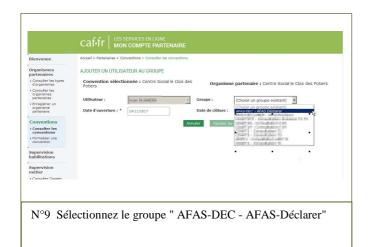
N°6 Sélectionnez ensuite "Créer un utilisateur" bouton vert en bas à gauche du tableau. Le tableau ci-contre liste les utilisateurs déjà habilités.



 $N^{\circ}7$ Renseignez tous les champs demandés, puis cliquez sur "Valider".



N°8 Repérez votre utilisateur dans la liste. Dans la colonne "Autres actions ", cliquez sur "Choisir " et sélectionnez dans le menu déroulant "Ajouter à un groupe".





Votre utilisateur est maintenant habilité.

La pièce justificative n° 3 est à compléter et à retourner rapidement à votre caf pour l'attribution des rôles

A tout moment, en tant que responsable des habilitations, vous pouvez ajouter ou retirer un utilisateur au sein de votre groupe.